

Compte-rendu du CA du 03/04/2023.

Présents : Thierry, Elisabeth et son invitée Ethel, Charly, Martine, Denis, Agnès, Cathy, Annie, Andrée, Murray, Marie-Pierre, Christian, Marie-Christine, Arnaud, Marie-Thérèse.

Excusés : Alain, Alexandre, Jérôme, Laurent.

Invité : David Garcia.

ODJ du CA du 3avril

- intervention de Mr Garcia: 30mn
- présentation du Pays par Thierry Laniesse : 10mn
- compte rendu de la réunion du bureau qui a précédé à 17h: 10mn
- le point sur les animations: 10mn
- compte rendu des réunions auxquelles les membres du CA ont participé

Monsieur Garcia expose son projet SANTÉ qui concerne la santé territorialisée, afin de lutter contre la désertification médicale sur notre territoire. Il y a 30% de personnes qui renoncent aux soins, et 30% qui sont en fracture numérique (on ne sait pas si ce sont les mêmes)

M. Garcia fait partie d'une pépinière d'entreprises, Alter'Incub.

Il souhaite monter une structure de télésoins de proximité et il soumet son projet.

Quelques questions surgissent, notamment sur la notion de concurrence et de rentabilité, qui s'expliquent par le fait qu'il est dans une pépinière d'entreprises. Arnaud préférerait des notions d'accord, de complémentarité, et Cathy pointe la nécessité de chercher de nouvelles politiques économiques.

Thierry Laniesse présente le Pays, le SYDEL et ses compétences : le SCOT et le Plan Climat territorial Air, Energie.

Un projet de territoire spécifique doit être approuvé, avec plusieurs axes : destination touristique Cœur d'Hérault, développement culturel et patrimonial, un pôle santé en liaison avec l'ARS, et efficacité énergétique.

Compte-rendu de la Réunion du Bureau :

Approbation du CR de CA précédent et modification des responsabilités Secrétariat et Trésorière. Modifications à inclure dans les CR précédents pour envoi à la Préfecture (Martine B.)

Le principe d'une co-présidence est adopté, Trois co-présidents sont proposés : Cathy, Annie et Charly.

Avec des va et vient permanents pour les décisions rapides.

Concernant les dossiers, des référents seront désignés nommément .

Un plafond de dépenses cumulées est plafonné à 200 euros, avant engagement en Bureau ou en CA.

Les dépenses importantes seront soumises à délibération.

Lors des CA, on maintient un.e président.e de séance, un.e garant.e du temps, un.e secrétaire. Le compte-rendu de CA est envoyé au Bureau pour validation avant diffusion au CA et validation au CA suivant, avec les décisions écrites et conservées.

Nouvelles entrées au CA : le nombre est limité à 21 personnes, actuellement 20 sont inscrites. Équilibre à rechercher: géographie, parité, âge... ?

Réfléchir au processus de cooptation et de représentation du CODEV dans les instances.

Ouverture envisagée d'un compte épargne LDD.

Agnès présente le projet de livret d'accueil destiné aux nouveaux entrants et aux partenaires occasionnels. La partie « gouvernance » est encore en préparation.

Animations CODEV

- **Journée du 15 avril à Nébian autour du PAT** :

Seront présents : Martine, Charly, Cathy, Denis puis Agnès et Murray sur une demi-journée. Le CODEV assure une permanence de 10h à 12h sur les Jardins partagés de Nébian, avec fléchage (Denis et Martine)

Puis à partir de 15h avec les éleveuses de la Ferme des Caprices. Le CODEV propose de leur acheter du fromage, et de prévoir une indemnisation pour l'animation autour des chèvres et de la traite.

Charly prend contact avec RPH pour annoncer l'évènement.

- **Animation à la Boissière sur la question des pesticides et le PAT** : 24 personnes présentes, trois associations : Boissière Environnement, Générations Futures avec Marie Azorin, et le CODEV.

Marie Azorin a présenté un film de Générations Futures sur les pesticides.

Sophie Giraud a proposé un quiz sur la biodiversité et Annie Dalban, pour le CODEV a informé sur les fruits et légumes et les circuits courts.

Une dégustation de vin naturel et un buffet étaient proposés, avec des professionnels locaux.

Projet CODEV : dupliquer ce genre d'animations, avec mise en valeur des solutions qui existent sur le territoire, les alternatives mises en œuvre, et renforcer la coopération avec d'autres associations. **Prévoir un groupe de travail pour cette prolongation d'actions sur les pesticides.**

Retours des participations aux commissions

Commission Aménagement Durable : Murray. Le Pays a contractualisé avec l'AREC et devient opérateur pour la mise en œuvre d'Energies Renouvelables, d'où un appel à projets auprès des collectivités du territoire. Plus de 100 projets sont arrivés, qui demandent des vérifications préalables (orientation des toitures, solidité, implantation...)

Un projet a été présenté pour faire de l'« Écologie Industrielle » : sur une zone d'activité économique, comment penser la mutualisation des compétences des différentes entreprises, et en réutilisant des matériaux autrefois considérés comme des déchets.

Coordination des CODEV Occitanie : Cathy. En présence, une quinzaine de CODEV pour toute l'Occitanie. En fait la réunion rassemblait des présidents et des co-présidents. Les objectifs sont de relancer la dynamique des CODEV. Il y a quelques CODEV « anciens » (dont le nôtre) et des CODEV nouveaux, reliés à des agglos (Montpellier, Toulouse, Sète) avec des moyens (chargés de mission, budget).

Un objectif est de valoriser les apports des CODEV .

RdV à venir : Le 29 juin, AG et renouvellement du Bureau.

Les 15 et 16 septembre 2023, projet d'un campus Occitanie, réunissant tous les CODEV sur des ateliers thématiques. Prévoir participation de 4 à 6 membres par CODEV

Accord a été donné de rencontrer les CODEV proches sur les questions de mobilité, Arnaud reprend les contacts et propose une réunion préalable des membres CODEV désignés pour la commission Aménagement et Développement Durable.

Rendez-vous prévus sur l'eau :

- Le 12 mai à Toulouse,
- Le 17 mai à Montpellier

Territoire et Citoyen en Occitanie (TCO) Martine et Thierry

Martine a participé à la dernière réunion TCO, sur des projets publics.

Murray souligne un problème potentiel concernant la disponibilité des bénévoles, étant donné la multiplication des projets et rencontres.

Date du prochain CA : le mardi 9 mai, à 18h.

Le bureau se réunira le 9 mai également, à 17H

Prochain CA : il sera nécessaire d'aborder le PAT.